



DLAL FEAMPA - 2021-2027

GALPA

Îles et Estuaires Charentais

20 octobre 2023
Ports-des-Barques



Ordre du jour

- Validation de la modification de la composition du GALPA
- Règles de gestion du GALPA
- Appel à projet valorisation touristique
- Étude des projets soumis à la sélection du GALPA
- Projection maquette financière
- Informations diverses
- Échéances futures



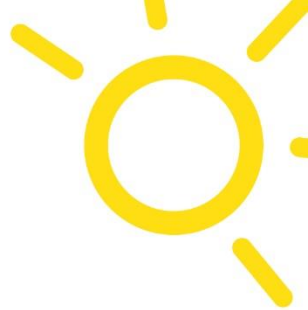


Composition GALPA



- Différentes modifications de la composition du comité à valider
- Si changement nominative → Notification à la Région - 3 modifications
- Si changement de structure → Avenant à la convention - 1 structure
 - Courrier de demande d'avenant → Décision du GALPA → Information à la Région de la décision du GALPA → Edition de l'avenant → Prise en compte de l'avenant à la date de sa signature.
 - Afin d'intégrer dès aujourd'hui Echo Mer demande d'avenant en date du 18 juillet → **consultation écrite du 24 juillet au 7 août**
 - Abs d'avis défavorable → Décision entérinée
 - **Avenant signé le 9 octobre 2023** → prise en compte du vote d'Echo Mer pour le comité du 20 octobre
 - Proposition de modification de la convention en supprimant le nom des structures sur l'annexe détaillant la composition du comité de sélection.





N.	Domaine	Organisme titulaires	Acteurs privés (oui / non)	Organisme suppléants	Acteurs privés (oui / non)
1	EPCI / COLLECTIVITÉ	CdC de l'Île d'Oléron	N	CdC de l'Île d'Oléron	N
2		CdC du Bassin de Marennes	N	CdC du Bassin de Marennes	N
3		Agglomération Royan Atlantique	N	Agglomération Royan Atlantique	N
4		Agglomération Rochefort Océan	N	Agglomération Rochefort Océan	N
5		Département Charente-Maritime	N	Département Charente-Maritime	N
6	Pêche et Aquaculture	Comité Régional de la Conchyliculture	O	Comité Régional de la Conchyliculture	O
7		Comité Régional de la Conchyliculture	O	Comité Régional de la Conchyliculture	O
8		Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron	O	Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron	O
9		Comité Départemental des pêches	O	Comité Départemental des pêches	O
10		Comité Départemental des pêches	O	Comité Départemental des Pêches	O
11	Ports et infrastructures portuaires	Syndicat portuaire Royan / La Palmyre	N	Syndicat portuaire Royan / La Palmyre	N
12		Port de la Cotinière / Département Charente-Maritime	N	Port de la Cotinière / Département Charente-Maritime	N
13		Syndicat portuaire Rochefort / Tonnay-Charente	N	Syndicat portuaire Rochefort / Tonnay-Charente	N
14		Services des ports départementaux	N	Services des ports départementaux	N
15	Biotechnologies Marines	CAPENA	O	CAPENA	O
16	Ressources biologiques marines	IFREMER	N	IFREMER	N
17	Protection et surveillance du littoral	Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	N	Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	N
18	Tourisme	Office de tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes	O	Office de tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes	O
19	Industrie nautique et navale	Association des ports de plaisance de l'atlantique	O	Association des ports de plaisance de l'atlantique	O
20	Formation	EPLÉ - CFPPA	N	EPLÉ - CFPPA	N
21	Emploi / ESS	Atelier des Gens de Mer	O	Atelier des Gens de Mer	O
22		COBEBM	O	COBEBM	O
23	Société Civile / Animation / Environnement	Ligue pour la Protection des Oiseaux	O	Ligue pour la Protection des Oiseaux	O
24		Lasses Marennaïses	O	Lasses Marennaïses	O
25		Huitre Pédagogique	O	Huitre Pédagogique	O
26		CPIE IODDE	O	CPIE IODDE	O
27	Culture / Patrimoine	Centre International de la Mer	O	Centre International de la Mer	O
28	Marais	Syndicat Mixte Charente Aval	N	Forum des marais atlantiques	N

SECTEUR	DOMAINE	TITULAIRE	SUPPLÉANT	STRUCTURE PRIVÉE	STRUCTURE PUBLIQUE
Élus locaux	EPCI / COLLECTIVITÉS	5	5		5
Filières de l'économie bleue durable	Pêche et Aquaculture	5	5	5	
	Ports et infrastructures portuaires	4	4		4
	Autres filières de l'économie bleue durable (biotechnologies marines, ressources biologiques marines, protection et surveillance du littoral, tourisme, industrie nautique et navale,...)	5	5	3	2
Autres filières locales	Formation, ESS, Culture / Patrimoine, Marais	4	4	2	2
	Société civile / Environnement / Animation	5	5	5	
TOTAL		28	28	15	13

Modification du GALPA



- PAR VOIE DE NOTIFICATION A LA RÉGION

Domaine	Structure	Ancien membre	Nouveau membre
EPCI/Collectivités	Département 17	Fabienne LABARRIERE	Jean PROU
Pêche et Aquaculture	CDPMEM	Elisabeth FRANTZ	Emilie ROCHE
Société civile, animation, environnement	LPO	Thierry MICOL	Louis DOREMUS

+ Échange entre les représentants de la CIM entre titulaire et suppléant

- PAR VOIE D'AVENANT A LA CONVENTION A LA RÉGION (modif structure)

	Domaine	Structure	Membre titulaire	Membre suppléant
Ancienne structure	Emploi	COBEBM	Sylvie BRIES	Fany LECUYER
Nouvelle structure	Société civile, animation, environnement	Echo-Mer	David BEAULIEU	Nathalie DANIEL

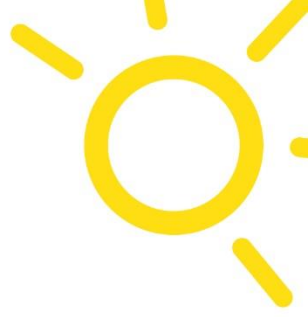
→ Modifications soumis au vote du GALPA

Règles de gestion

- Circuit de gestion et début d'éligibilité des dépenses
- Règles de gestion des dossiers
- Gestion des conflits d'intérêts
- Taux d'intervention des aides publiques
- Modalités de l'apport de l'autofinancement par une structure publique
- Distinction entre l'éligibilité et la sélection
- Critère multi filière / priorité 2.1. Aquaculture

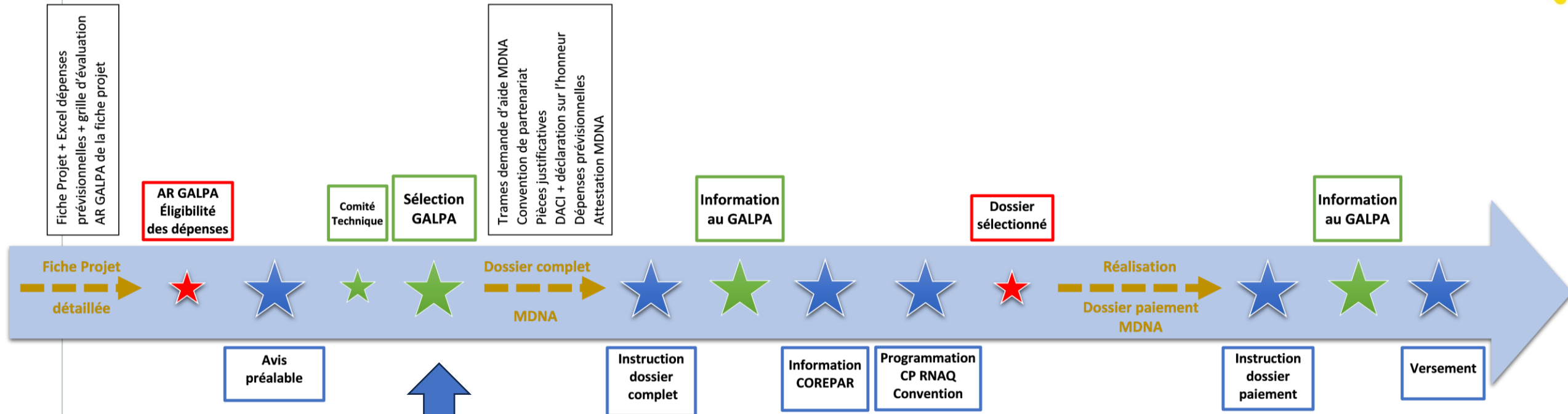
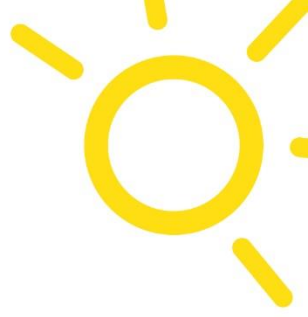


Circuit de gestion et début d'éligibilité des dépenses



- Convention signée le 30/03/2023 - Décisions du 31/03 entérinées
- Circuit de gestion des dossiers
 - Documents structurants finalisés : fiche projet, AR GALPA, déclaration sur l'honneur, guide du porteur de projet, règles d'instruction...
 - Suppression de l'avis d'opportunité sous condition d'une pré-instruction (avis réglementaire avec dépenses éligibles, taux d'intervention, assiette éligible)
 - Vote sur la base de la fiche projet cad vote **sous réserve de l'instruction réglementaire** et sur la **base du montant maximum** des dépenses prévisionnelles.
 - Budget peut être revu à la baisse mais pas à la hausse. Réaliser les devis dès la FP pour au plus près des dépenses prévues.
 - L'avis réglementaire régional est remplacé par un avis préalable (taux d'aide non déterminé (80% max et non fixe) et évolution possible de l'assiette éligible au moment de l'instruction régionale)
 - Attente du conventionnement pour débiter les projets sinon prise de risque de la part du porteur → Allongement des délais
 - Montants engagés non connus → stratégie financière du GALPA difficile à mettre en œuvre

Circuit de gestion et début d'éligibilité des dépenses

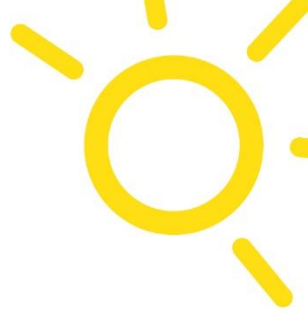


Vote sous réserve de l'instruction et sur la base d'un montant max

Détermination du taux d'aide public (RAE, 50% ou 80%) et dépenses éligibles →
Détermination de l'assiette éligible du projet

- Prise de risque du porteur si le projet est débuté avant. Pas de certitude sur le taux d'accompagnement. Attente convention
- Pour le GALPA vote sur un montant max qui peut être revu à la baisse et refaire évoluer la maquette prévisionnelle

Règles de gestion des dossiers



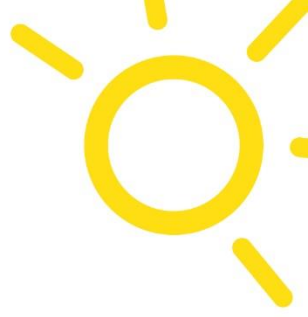
- Règles de gestion :
 - Mise en concurrence /Marché :
 - < 40 000€ : plusieurs devis et en accord avec la procédure d'achat interne
 - > 40 000€ : règle de la commande publique avec les seuils européens pour les structures y étant soumis
 - Seuil de 1 500€ n'est plus applicable, toute dépense doit être **justifiée et raisonnable** (donc dès le 1^{er} € il faut être en mesure de démontrer qu'il s'agit d'un coût raisonnable. Le plus simple est de disposer de plusieurs devis).
 - Volonté de resserrer les dépenses sur le cœur du projet et les dépenses qui se justifient sur factures (abs frais de déplacement, pas de petit matériel etc...)
 - Lien GAL / GALPA → n'apparaît plus dans les conventions - plus aucune obligation
 - Publicité visibilité des logos - pas de seconde chance → reversement des subventions
- Délai d'instruction
 - 6 mois mini entre FP et passage en CP RNAQ (montage du dossier complet).
 - Les projets votés ce jour pourront être votés en CP et conventionnés au printemps

Gestion des conflits d'intérêts



- Dans quels cas ?
 - S'assurer de l'indépendance de la prise de décision lors des votes de projets au sein du GALPA
 - Conflits d'intérêts : conflits financiers / au cas par cas.
- Quelle mesure ?
 - Charte de bonnes pratiques : les membres du GALPA se sont engagés à :
 - Informer le Président de GALPA ou le Président des séances dès lors qu'un intérêt personnel ou professionnel pourrait influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de leur mission de membre/participant du GALPA à l'égard de l'opération ;
 - Ne pas formuler d'avis, y compris lors d'une consultation écrite, et quitter la salle lors des débats et du vote sur le dossier dans lequel ils pourraient avoir un quelconque intérêt ;
 - Déclaration des fonctions des membres du comité
 - Feuille d'émargement
- Rendre compte des conflits d'intérêts :
 - En amont signature de la charte et déclaration des fonctions
 - Spécifier les conflits existants en amont de la réunion et les valider sur la feuille d'émargement
 - Les membres concernés par le projet sortent lors du vote → qui sort ?
 - Procédure retracée dans les comptes-rendus de réunions
 - Pour l'instant quorum au début de la séance

Gestion des conflits d'intérêts



- Qui ne participe pas au vote ?
 - Le porteur de projet, le bénéficiaire ou la personne présentant le projet ;
 - Les membres du GALPA représentant la structure porteuse du projet soumis au vote ;
 - Les partenaires financiers ou (très) proches de la structure porteuse

→ Attention pas de conséquences sur le quorum qui est validé en début de séance et non à chaque projet. Il faut maintenir cette règle sinon on ne peut plus voter les projets.

Taux d'intervention des aides publiques



RAE

Opérations relevant d'un Régime d'Aide d'État (secteur concurrentiel) → RAE qui définit le taux d'intensité de l'aide publique, les dépenses éligibles, le taux d'autofinancement (strict), etc...

50%

Opérations ne relevant pas d'un RAE et ne remplissant **PAS L'UN** des critères suivants : être d'intérêt collectif, avoir un bénéficiaire collectif présenter des caractéristiques innovantes ou garantir un accès public à leurs résultats

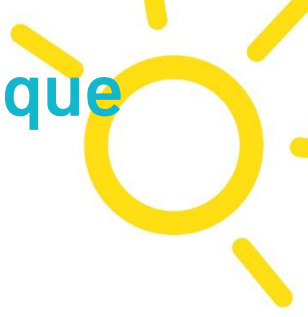
- Taux max d'intensité de l'aide publique : 50%
- Autofinancement minimum : 50% d'autofinancement strict

**80% à
100%**

Opérations ne relevant pas d'un RAE et remplissant au moins un des critères suivants : être d'intérêt collectif, avoir un bénéficiaire collectif présenter des caractéristiques innovantes ou garantir un accès public à leurs résultats

- Taux max d'intensité de l'aide publique : 100% (centres techniques seulement)
- Autofinancement minimum : 20% d'autofinancement
- Taux max aide FEAMPA/RNAQ : 80%

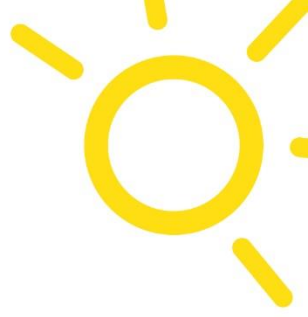
Modalités de l'apport de l'autofinancement par une structure publique



- Autofinancement peut provenir de sources privées ou publiques
 - Si autofinancement public est fléchée sur l'opération → subvention
 - Devra être inscrite dans le plan de financement
 - Montant intégré dans le calcul de l'apport FEAMPA/RNAQ
 - Justificatif : convention ou décision d'attribution de l'aide et certificat de paiement
 - Attention délais de traitement plus longs à l'instruction et au paiement
 - Si autofinancement public n'est pas fléché sur l'opération → cotisation, contribution à un programme d'actions global
 - Pas de détail dans le plan de financement
 - Instruction tel qu'un autofinancement privé

80% à
100%

Distinction entre l'éligibilité et la sélection

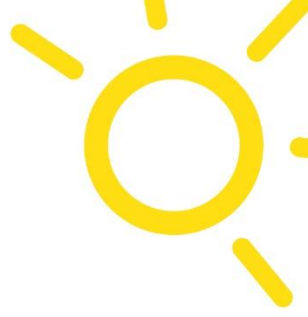


- Critères d'éligibilité (multi filière*, bénéfiques P&A, ancrage territorial)
 - Réalisé en amont du dépôt de la fiche projet.
 - Échange région / animateur sur éligibilité du projet
 - Si inéligible : Abs de fiche projet et absence de notation critère de sélection et présenté au membres pour information
 - Si éligible : rédaction fiche projet par le pdp et suivi du circuit de gestion
- Critères de sélection
 - Éligibilité confirmée
 - Fiche projet déposée
 - Proposition de l'évaluation faite par le cotech au GALPA
 - Mise en parallèle avec notation pdp
 - Présentation du projet aux membres

Notation indicative pour :

- Évaluer les projet - avoir un ordre d'idée
- Comparer les projets
- En fin de maquette classement des projets

Critère multi filière / priorité 2.1. Aquaculture

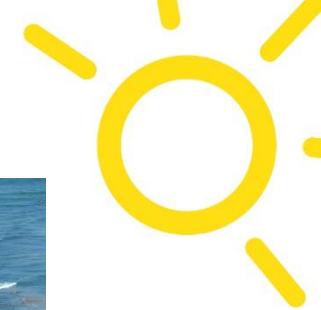


- Critère multi filière
 - Critère souple
 - Non formalisé avec une convention
 - Bénéfices du projet sur le territoire et sur les filières
 - Projets alliant mytiliculture et ostréiculture sont éligibles au DLAL
- La priorité 2.1. aquaculture atteint un fort taux de consommation (40%) sur les mesures collectives
 - Sélection via appels à projets pour l'enveloppe restante
 - AAP à surveiller
 - Renvoi de certains porteurs vers les GALPA / critères multi filière souple...prendre de la hauteur pour l'intégrer dans le DLAL

Appel à projets

Valorisation touristique

- Projets de valorisation touristique exclus de la stratégie
- Proposition de restreindre ces projets via une sélection en appel à projets
- Nécessité de définir une ligne de partage entre les projets valorisation touristique et projets de mise en valeur de la culture maritime locale
- A noter
 - Pas de projets de valorisation touristique au sens propre lors de la précédente programmation
- Quand ?
 - Si un projet de ce type se présente et que l'on souhaite l'accompagner
 - Si l'on manque de projet...
- Ultime possibilité de supprimer ce critère de la stratégie via un avenant à la convention



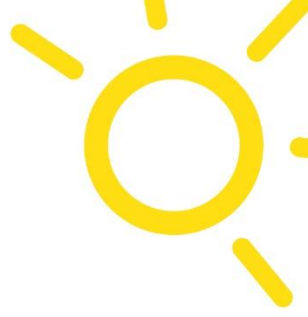
Appel à projets valorisation touristique



Ligne de partage

CRITÈRES	STRATÉGIE	APPEL A PROJET
	VALORISATION DE L'IDENTITÉ MARITIME DU TERRITOIRE	VALORISATION TOURISTIQUE
Thématique	Mise en valeur culture maritime et littorale locale.	Projets de valorisation touristique
Public cible	Projets destinés aux habitants et aux visiteurs du territoire . Peut-être développés dans un cadre pédagogique auprès des scolaires , plus large qu'une valorisation touristique destinée exclusivement aux visiteurs	Peut-être exclusivement réservé aux visiteurs du territoire
Projets attendus	Projet touristique au service d'un projet culturel ou de mise en valeur (valorisation lieux de production, métiers ou filières, atouts du territoire)	Évènementiel / Exposition / Manifestation Développement d'un produit touristique , d'une activité Valorisation d'un lieu déjà touristique / dédié au tourisme
Rayonnement du projet	S'inscrit dans une démarche globale Valorisation durable dans le temps , qui permet un rayonnement territorial , une animation territoriale, participe à l'attractivité du territoire	Projet plus ponctuel de façon spatiale ou temporelle N'implique pas forcément un rayonnement plus large
Porteurs attendus	Acteurs des filières pêche et aquaculture sont principalement visés	Autres acteurs de l'économie bleue durable . Possibilité de ne pas afficher de partenariat avec les filières P&A durant le projet.
Zone géographique	Projets se déroulant principalement au sein d'un lieu de production pêche et aquaculture (commune ostréicole, secteur portuaire) ; lieux étant attachés à la production, aux filières	Allant au-delà ou hors des seuls secteurs de production de la pêche et de l'aquaculture
Temporalité des projets	Tout le long de l'année	Ciblés sur la période estivale
	***Si produits aborder les choses au regard des atouts du territoire car AAP région sur les produits	

Appel à projets valorisation touristique

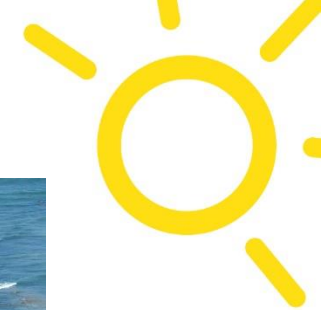


- Autres critères ?
 - Montant plancher ou plafond ?
 - Durée du projet
 - Zone géographique plus restreinte ?
 - Délai de réponse
- Projets attendus ?
 - Livret bonnes pratiques à la plage (environnement, risque)
 - Itinéraire kayak au sein marais salant ou marais ostréicole
 - Participation à des évènements ponctuels de type évènement nautique

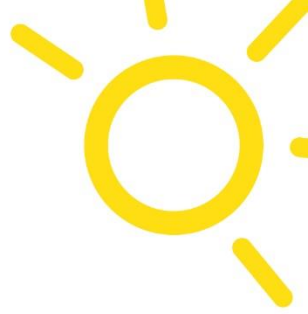
Étude des projets

Projets soumis au vote du comité GALPA

- Proposition de 6 projets à l'étude ce jour
- Projets étudiés dans le cadre du comité technique du 22 septembre 2023
 - Membres techniques des filières P&A et des collectivités
 - Débat autour des projets
 - Notation du porteur de projet et des membres cotech
 - Proposition indicative de cette notation aux membres GALPA
- Montage des dossiers complets sur MDNA en suivant
- Programmation en CP et conventionnement au printemps 2024
- Projet soumis au vote mais néanmoins ne pas s'empêcher de les voir en première lecture sans précipiter le vote ou vote sous réserve de...



Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projets soumis au vote du comité GALPA

Axe 1 - Dynamique économique des filières pêche et aquaculture

Dynamiser une filière d'économie circulaire - du déchet à la ressource

Terre Mer Chantier - Création d'une station de déchiquetage/broyage de plastiques usagés en vue de leur recyclage en dalles perméables de parking

Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire

ACRIMA - Optimisation des filières de production en diversification en marais : innovation et développement durable des filières de Crevettes impériales et de plantes halophiles.

CARA - Paysages et métiers des îles et estuaires Charentais

Port de la Cotinière - Création d'un circuit de découverte sur la pêche en mer sur le site portuaire de La Cotinière

Société des Régates de Saint Trojan - La Gaurivaudière - La vie des pêcheurs ostréiculteurs à Saint-Trojan au XXème siècle

Axe 2 - Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture

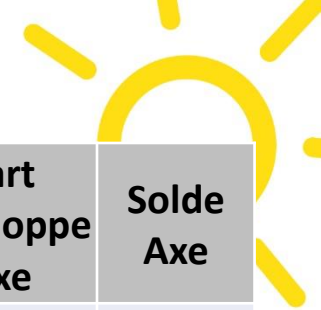
Maintenir une bonne qualité des eaux, dénominateur commun de toutes les activités littorales

CAPENA - *ORION : Observatoire de la Ressource trophique pélagique en zone cONchylicole*

Projets non éligibles

- **CCBM** - Construction de deux chambres froides au sein de la plate-forme de stockage des produits de la mer à Bourcefranc
- **Commune La tremblade** - Salon conchylicole 2023
- **Projets individuels** - Curage claires pour élevage extensif ; installation distributeur d'huitres
- **Médusor** - Salon des pêches de Royan - chapiteau pêche professionnelle et aquaculture

Projection maquette financière



Fiche Action Stratégie	Porteur	Titre projet	Cout total IEC	FEAMPA IEC	Part Région	Total aides publiques	Autofi	Part enveloppe Axe	Solde Axe
				40%	40%	80%	20%		
FA 1 Obj Op 1	Terre Mer Chantier	Création d'une station de déchiquetage/broyage de plastiques usagés en vue de leur recyclage en dalles perméables de parking	180 000 €	72 000 €	72 000 €	144 000 €	36 000 €	18,0%	
FA 1 Obj Op 1	ACRIMA	Optimisation des filières de production en diversification en marais : innovation et développement durable des filières de Crevettes impériales et de plantes halophiles.	92 860 €	37 144 €	37 144 €	74 288 €	18 572 €	9,3%	
FA 1 Obj Op 2	CARA	Paysages et métiers des îles et estuaires Charentais	25 000 €	10 000 €	10 000 €	20 000 €	5 000 €	2,5%	
FA 1 Obj Op 2	Port de la Cotinière	Création d'un circuit de découverte sur la pêche en mer sur le site portuaire de La Cotinière	50 000 €	20 000 €	20 000 €	40 000 €	10 000 €	5,0%	
FA 1 Obj Op 2	Société des Régates de Saint Trojan	La Gaurivaudière - La vie des pêcheurs ostréiculteurs à Saint-Trojan au XXème siècle	15 065 €	6 026 €	6 026 €	12 052 €	3 013 €	1,5%	
Sous total FA 1			362 925 €	145 170 €	145 170 €	290 340 €	72 585 €	36,3%	254 830 €
FA 2 Obj Op 2	CAPENA	*ORION : Observatoire de la Ressource trophique pélagique en zone cONchylicole*	150 171 €	60 068 €	60 068 €	120 137 €	30 034 €	11,0%	
Sous total FA 2			150 171 €	60 068 €	60 068 €	120 137 €	30 034 €	11,0%	489 932 €
TOTAL			513 096 €	205 238 €	205 238 €	410 477 €	102 619 €	20,5%	794 762 €

Projection maquette financière

UNE TRANSITION BLEUE EN FAVEUR DES FILIÈRES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE POUR LA PRÉSERVATION D'UN TERRITOIRE MARITIME ET LITTORAL SITUÉ ENTRE ESTUAIRES ET MARAIS

COMMENT DIMINUER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE LA FILIÈRE BLEUE

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACULTURE

109 144€ engagés - 27% de la FA

DYNAMISER UNE FILIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - DU DÉCHET À LA RESSOURCE

36 026€ engagés - 9% de la FA

ACCOMPAGNER DURABLEMENT LES PRODUCTIONS ET VALORISER L'IDENTITÉ MARITIME DU TERRITOIRE

400 000 €

145 170€ engagés → 36% de la FA

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACULTURE

ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE ET L'ADAPTATION DES FILIÈRES FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

60 068€ engagés - 11% de la FA

MAINTENIR UNE BONNE QUALITÉ DES EAUX, DÉNOMINATEUR COMMUN DE TOUTES LES ACTIVITÉS LITTORALES

550 000 €

60 068€ engagés → 11% de la FA

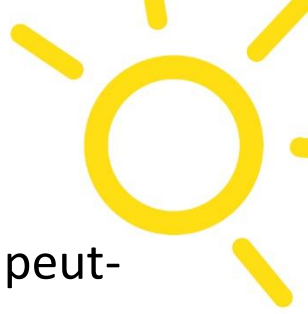
COOPÉRATION EN FAVEUR D'UNE TRANSITION BLEUE DES FILIÈRES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS LOCALES, IDENTITÉ MARITIME DU TERRITOIRE, RÉSILIENCE ET ADAPTATION DES FILIÈRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DÉVELOPPEMENT DES MARAIS, FRANCOPHONIE

50 000 €

205 238€ engagés sur 1 000 000€ soit 20,5% de la maquette

Projection maquette financière



- Enjeux de consommation de la maquette financière
 - 20% sur ce comité mais les fonds étaient fortement attendus, consommation pas linéaire et peut-être que ce taux ne sera plus atteint sur les autres réunions de sélection
 - Vote **sous réserve de l'instruction réglementaire** : des dépenses inéligibles peuvent être retirées (+ amortissement), le taux d'intervention peut être revu à la baisse suite à l'inscription du projet dans un RAE et donc le montant total voté ce jour peut être revu à la baisse. Ici tous les calculs sont effectués sur un accompagnement de 80%.
 - En 2025 les taux de consommation de la maquette seront évalués et en fonction des objectifs attendus sera calculé le dégagement d'office → **nécessité d'une bonne dynamique de sélection en début de programmation.**
 - La précédente maquette a permis de porter plus de **60 projets accompagnés** à hauteur de 80% d'aides publiques et sur tous les types de thématiques.



- En fonction de la dynamique de consommation, il pourra être envisagé d'appliquer des règles de modulation du taux d'aides publiques sur les projets → Stratégie financière du GALPA

Création d'une station de déchiquetage/broyage de plastiques usagés en vue de leur recyclage en dalles perméables de parking

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **Terre Mer Chantier**

Siège social : **17 530 ARVERT**

Date dépôt fiche projet : **11/09/2023 - AR GALPA 11/09/2023**

Coût total

180 000€ TTC

FEAMPA sollicité

72 000€
soit 40% du CT

% fiche / % maquette

18% / 7,2%

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**

Obj. opérationnel : **Dynamiser une filière d'économie circulaire - Du déchet à la ressource**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet de l'association Terre Mer Chantier, association d'insertion. TMC est impliquée depuis 2013 dans le recyclage des poches ostréicoles (partenariat avec le CRC et INTERMAS pour la collecte et le recyclage). Entre 2013 et 2019, 650T de poches ont été revalorisées. INTERMAS clôture le partenariat et il n'y a plus de solution pour le recyclage des poches. Partenariat lancé ensuite afin d'utiliser les poches pour des protections de jeunes arbustes et la fabrication de panier avec Echo Mer. En deux ans (2021-2022) 12T sont revalorisées.

Le CRC lance en 2022 un projet « Conchyl Innov » avec la start up *Purple Alternative Surface* visant au broyage du plastique pour la confection de dalles de parking perméables. Le plastique ayant séjourné dans l'eau de mer peut être valorisé sur ce modèle et l'enfouissement ou l'incinération ne sont plus les seules solutions proposées.

Fort de cette expérimentation Terre Mer Chantier propose ce projet pour mettre en place une chaîne de broyage des plastiques durs des ostréiculteurs (poches, collecteurs, mannes et paniers).

Ce broyat pourra alimenter dans un premier temps la production de dalles à Belfort et d'autres débouchés pourront être envisagés. Il pourra être envisagé dans les années à venir par exemple et en fonction des résultats de développer une mini-factory sur le territoire pour produire les dalles sur le territoire.

Projet visant à la construction de la chaîne de broyage et son installation dans un local situé sur le territoire de Marennes Oléron. Travail avec les plastiques ostréicoles et objectif de travailler aussi avec les alèzes de chalut, la filière tourisme avec le mobilier de l'hôtellerie de plein air, les EPCI en proposant le broyage des plastiques issus des déchetteries

Projet qui vient répondre à un enjeu environnemental et aux objectifs d'économie circulaire de la profession.

Création d'une station de déchiquetage/broyage de plastiques usagés en vue de leur recyclage en dalles perméables de parking

Calendrier de réalisation : 2024 à 2026

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Matériel et équipement (Unité de broyage)	180 00€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	72 000€	40%
		Région (DLAL)	50%	72 000€	40%
		Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	144 000€	80%
		Autofinancement minimum 20%		36 000€	20%
TOTAL TTC	180 000€	TOTAL		180 000€	100%

Création d'une station de déchiquetage/broyage de plastiques usagés en vue de leur recyclage en dalles perméables de parking

29/35

17/20

26/35

15/20

7 7

Caractère économie bleue durable du projet / 7pts

5 5

Capitalisation territoriale / 7pts

2 2

Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts

12 8

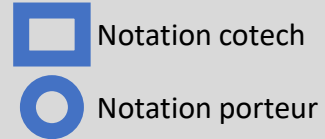
Plus value du DLAL / 14pts

1 2

Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts

2 2

Critères subsidiaires / 3pts



Notation cotech

Notation porteur

Remarques comité technique en date du 22/09/2023 :

- Solution qui paraît être la plus bénéfique en termes d'éco bilan en comparaison à l'incinération. Projet en attente depuis plusieurs années, en lien avec la stratégie du GALPA.
- CRC 17 assurera l'équilibre économique de l'activité et participera à la communication auprès des professionnels.
- Débouchés pour la valorisation du broyat à conforter, néanmoins la matière première sera disponible.
- Fabrication de dalles vient répondre aux problématiques d'imperméabilisation des sols.
- Projet qui pourrait être proposé en mutualisation avec le GALPA LRRRA

Indicateurs de réalisation :

- Collecte de 300T de déchets par an
- 300T de broyat recyclés en dalles en une année
- Création d'emploi : 4 ETP (1 emploi permanent et 3 CDDI)

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Demande de précisions sur le modèle économique
- Conforter les débouchés pour le broyat - **Lien purple**
- Microplastique/toxicité - Quelle solution est la plus vertueuse en terme d'émission de CO² entre l'incinération et la valorisation en dalle ? ACV ou éco bilan des démarches...
- **Entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent-elles être accompagnée à 80% ou un Régime d'Aide d'État s'appliquerait-il ?**

Optimisation des filières de production en diversification en marais : innovation et développement durable des filières de Crevettes impériales et de plantes halophiles.

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **ACRIMA - Association crevette impériale des marais charentais**

Siège social : **17 480 - Le Château d'Oléron**

Date dépôt fiche projet : **12/09/2023 - AR GALPA 12/09/2023**

Coût total

92 860,79€ TTC

FEAMPA sollicité

37 144,32€
soit 40% du CT

% fiche / % maquette

9,2% / 3,7%

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**

Obj. opérationnel : **Accompagner durablement les productions**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet pluriannuel de 3 ans (2024 à 2026) visant à développer et à conforter les productions de crevettes et de salicornes en marais, filières de diversification pour les ostréiculteurs.

- Production de crevettes impériales structurée depuis 2001 via l'ACRIMA qui a développé une démarche qualité (crevettes impériale des marais charentais). Regroupe ajd 30 producteurs et la production représente 30 à 40T par an.

- Production de salicorne structurée depuis 2001 autour de l'APSALIMAC, regroupe 8 producteurs. Production de 5 à 10T par an sous démarche qualité (50% en AB) CAPENA accompagne ces professionnels dans le développement de leur activité. Nécessité d'optimiser les productions, les techniques et la valorisation des produits pour faire perdurer ces productions.

Crevettes : optimisation du nourrissage et des pêches (filets/matériel) ; travail sur la biodiversité sur les bosses des claires ; bibliographie sur les méthodes d'élevage mondiales ; dossier agrément sanitaire surgélation transformation

Salicorne : process semences pour autonomie ; amendement calcique (méthode japonaise) ; évaluer le potentiel de développement d'autres plantes halophiles.

ACRIMA porteur de projet mais en partenariat avec APSALIMAC, CAPENA et l'exploitation du lycée de la mer (site pilote et de démonstration). Les professionnels et le lycée participeront techniquement et humainement aux expérimentations.

Projet qui vient répondre à un enjeu fort d'optimisation de ces productions et à l'enjeu de diversification suite aux différentes mortalités affectant les pros. Projet attendu et fléché dans la stratégie.

Valorisation résultat biodiv avec CPIE IODDE, Navicule Bleue, technicien Natura 2000, Cité de l'huître.

Optimisation des filières de production en diversification en marais : innovation et développement durable des filières de Crevettes impériales et de plantes halophiles.

Calendrier de réalisation : 2024 à 2026

Dépenses prévisionnelles		Financeurs prévisionnels			
Frais de personnel (2 techniciens de CAPENA + 1 stagiaire)	47 030,78€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	37 144,32€	40%
Frais Indirects (15% des frais de personnel)	7 054,62€				
Frais de déplacement	1 742,50€	Région (DLAL)	50%	37 144,32€	40%
----- Matériels et équipement (Filets, étuves, panneaux d'information, chaussettes filtrantes)	14 253,04€	Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	74 288,64€	80%
Prestation de service (Analyses crevettes, salicorne et sols)	10 826,64€				
Achats divers/ consommables (alimentation crevettes)	11 953,21€	Autofinancement * minimum 20%		18 572,16€	20%
TOTAL TTC	92 860,79€	TOTAL		92 860,79€	100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Autofinancement apporté par l'ACRIMA et APSALIMAC (convention de partenariat)

Optimisation des filières de production en diversification en marais : innovation et développement durable des filières de Crevettes impériales et de plantes halophiles.

26/35
15/20

33/35
19/20

6 7

Caractère économie bleue durable du projet / 7pts

3 7

Capitalisation territoriale / 7pts

1 2

Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts

12 13

Plus value du DLAL / 14pts

2 2

Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts

2 2

Critères subsidiaires / 3pts

Notation cotech
 Notation porteur

Remarques comité technique en date du 22/09/2023 :

- Demande de précision sur la répartition du temps agent en fonction des missions du projet
- Demande de précision sur la partie acquisition de connaissance sur la biodiversité qui pourrait faire l'objet d'un projet en tant que tel.
- Les structures représentatives des filières pourraient être plus impliquées ou partenaires sur ce projet.

Indicateurs de réalisation :

- Développer et optimiser leur production par l'amélioration des techniques d'élevage et de culture grâce à la réalisation d'essais dans leurs sites de productions.
- Promouvoir et valoriser leurs filières pour améliorer leur commercialisation
- Attirer de nouveaux producteurs pour produire et commercialiser sous la démarche qualité.

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Convention de partenariat à formaliser entre les 4 partenaires du projet (ACRIMA/APSALIMAC/Lycée/CAPENA)
- Dépenses éligibles : attention aux investissements (amortissement de l'équipement sur la durée du projet - projet R&D) / frais de déplacement au-delà de 20km

Paysages et métiers des îles et estuaires Charentais

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE**

Siège social : **17 200 ROYAN**

Date dépôt fiche projet : **28/08/2023 - AR GALPA 28/08/2023**

Coût total

25 000€ TTC

FEAMPA sollicité

10 000€
soit 40% du CT

% fiche / % maquette

2,5% / 1%

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**

Obj. opérationnel : **Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet réalisé dans le cadre du plan d'action de la mission Croissance bleue (contrat régional CARO/CARA/CCIO/CCBM). CARA porteur du projet au titre des 4 collectivités impliquées dans le contrat région. Une fiche action de la mission est destinée à réaliser une campagne de communication sur les métiers et les paysages du territoire afin de mieux faire connaître ses atouts.

Proposition de mettre en relation les paysages des 4 EPCI et les métiers qui y sont associés en réalisant une vidéo d'une vingtaine de minutes divisée en 5 portraits d'acteurs. Le principal objectif est la mise en valeur de la culture maritime et littorale du territoire. Valoriser l'identité locale en faisant mieux connaître les métiers des filières bleues. Montrer également le lien milieux/métiers et toute la diversité offerte.

Océan - Pêcheur - CAP - BAC Pro - BTS

Marais - Ostréiculteur diversifié - CAP - BAC Pro - BTS

Pertuis - Gestionnaire espace naturel - BTS à BAC +5

Plage/Littoral - Moniteurs d'activités nautiques - BPJEPS

Interface Terre/Mer - Ouvrier chantier naval - BAC Pro - BTS

Vidéo qui sera mise à disposition de nombreuses structures : collectivités, pole emploi, mission locale, établissements scolaires, acteurs des filières bleues, diffusion lors d'évènement grand public...avec capsules vidéo pouvant être extraites.

Paysages et métiers des îles et estuaires Charentais

Calendrier de réalisation : Septembre 2023 - Septembre 2024

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Prestation de service (Réalisation de la vidéo)	25 000€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	10 000€	40%
		Région (DLAL)	50%	10 000€	40%
		Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	20 000€	80%
		Autofinancement minimum 20%		5 000€	20%
TOTAL TTC	25 000€	TOTAL		25 000€	100%

Paysages et métiers des îles et estuaires Charentais

21/35
12/20

23/35
13/20

7 6

Caractère économie bleue durable du projet / 7pts

2 4

Capitalisation territoriale / 7pts

0 1

Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts

8 8

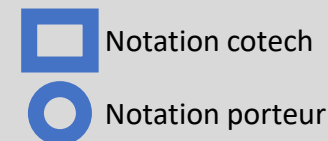
Plus value du DLAL / 14pts

2 2

Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts

2 2

Critères subsidiaires / 3pts



Remarques comité technique en date du 22/09/2023 :

- Vidéos qui pourraient être diffusées plus largement à l'échelle du département (CD 17)

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation de la vidéo : 1
- Nbre de visionnage de la vidéo : 10 000
- Diffusion événement grand public : au moins 5
- Diffusion au sein des structures de formation : au moins 5

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Attention aux obligations de publicité sur chaque support produits

Création d'un circuit de découverte sur la pêche en mer sur le site portuaire de La Cotinière

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **Département 17**
Siège social : **17 310 Saint Pierre d'Oléron / La Cotinière**
Date dépôt fiche projet : **31/03/2023 - AR RNAQ 18/04/2023**

<u>Coût total</u>	<u>FEAMPA sollicité</u>	<u>% fiche / % maquette</u>
50 000€ HT	20 000€ soit 40% du CT	5% / 2%

INSCRIPTION DANS LA STRATÉGIE

Fiche action : « **Dynamique économique des filières pêche et aquaculture** »

Obj. opérationnel : **Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet faisant suite à la modernisation du site portuaire de la Cotinière. Ce réaménagement intègre la déambulation du public sur une promenade à partir d'un toit terrasse surplombant le quai de débarquement, disposant d'une vue sur la salle des ventes et continuant sur la promenade le long de la digue du nouveau terre-plein.

L'objectif de ce présent projet est de scénographier les espaces extérieurs du domaine portuaire sur le thème de la pêche maritime locale (histoire du site, produits, techniques de pêche et professionnels de la mer).

Utilisé dans le cadre d'une découverte libre ou organisée avec les OT (partenariat d'ores et déjà en place - plus de 9 000 visiteurs encadrés par l'OT IOMN en 2022) et destiné à tous les publics.

Projet de valorisation en deux phases, une première imminente sur la partie réaménagée (volet technique sur l'activité en mer et à terre) et une seconde phase du circuit sera déployée sur le second secteur (dimension historique et zoom sur les produits et leur saisonnalité).

Dépenses liées au projet axées sur la mission de conception du circuit sur les deux secteurs et création du circuit de découverte pour le premier secteur (création contenu et aide à la réalisation concrète).



Création d'un circuit de découverte sur la pêche en mer sur le site portuaire de La Cotinière

Calendrier de réalisation : 2023 / 2025

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Dépense d'investissement et de service Mission de conception et création du circuit Fourniture et pose des supports de médiation	25 000€ 25 000€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	20 000€	40%
		Région (DLAL)	50%	20 000€	40%
		Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	40 000€	80%
		Autofinancement minimum 20%		10 000€	20%
TOTAL HT	50 000€	TOTAL		50 000€	100%

Création d'un circuit de découverte sur la pêche en mer sur le site portuaire de La Cotinière

19/35

11/20

17 /35

10/20

6 7

1 1

0 0

8 6

2 2

2 1

Caractère économie bleue durable du projet / 7pts



Capitalisation territoriale / 7pts

Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts

Plus value du DLAL / 14pts

Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts

Critères subsidiaires / 3pts

 Notation cotech
 Notation porteur

Remarques comité technique en date du 22/09/2023 :

- Projet soulevant les questionnements de lignes de partage entre les projets dits de valorisation touristique exclus de la stratégie et les projets de valorisation de la culture maritime.

Indicateurs de réalisation :

- Création d'un circuit global : 1
- Nombres de supports créés : 40
- Nombres de thématiques couvertes : 20

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Attention aux obligations de publicité sur chaque support produit

La Gaurivaudière

La vie des pêcheurs ostréiculteurs à Saint-Trojan au XX^{ème} siècle

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **Société des Régates de Saint Trojan**
Siège social : **17 370 Saint-Trojan-les-Bains**
Date dépôt fiche projet : **11/09/2023 - AR GALPA 11/09/2023**

Coût total

15 065€ TTC

FEAMPA sollicité

6 026€
soit 40% du CT

% fiche / % maquette

1,5% / 0,6%

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**

Obj. opérationnel : **Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet visant à la création d'un nouveau « lieu de vie » sur le port de Saint Trojan au bout du quai Raoul Coulon en installant au sein d'une ancienne cabane un chantier naval de restauration de vieux gréments et un espace muséal intérieur et extérieur proposant de retracer l'histoire de la pêche et de l'ostréiculture locales du XX^{ème} siècle.

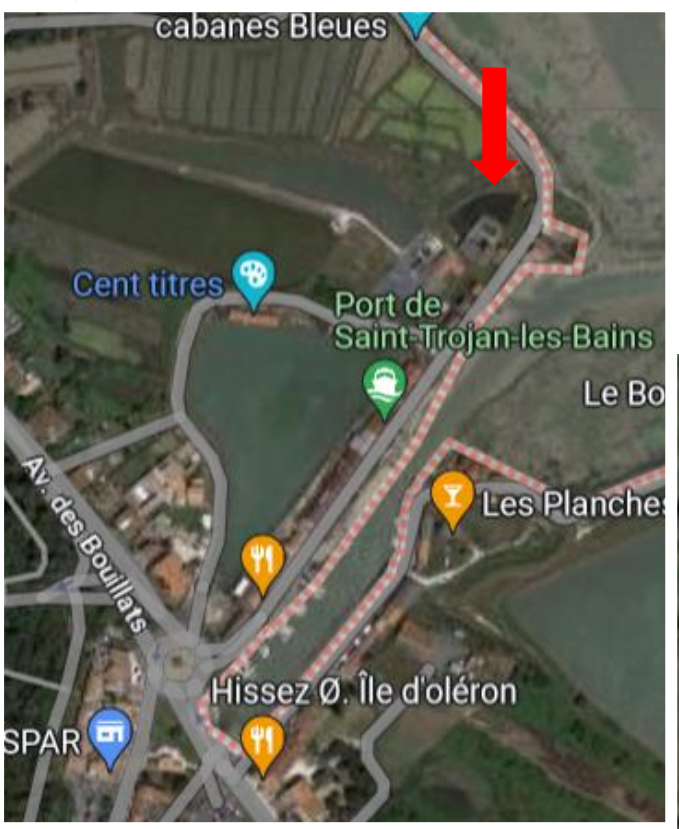
Projet porté par l'association la *Société des Régates de Saint Trojan* qui depuis 1992 valorise le patrimoine et les traditions maritimes du coureau d'Oléron (restauration de vieux gréments, organisation de la grande parade de Saint-Trojan). Cette association fait également partie du collectif *Patrimoine Naviguant en Charente-Maritime*.

L'association était précédemment installée sur ce quai mais trop à l'étroit dans l'ancienne cabane, ils ont eu l'opportunité de disposer de ce nouvel ensemble qui appartient à la Mairie et qui le loue à l'association pour une durée de 10 ans.

L'objectif est aujourd'hui de recréer un lieu de vie, d'échange et de transmission des savoirs : chantier naval, un espace d'exposition intérieur et extérieur dont une cabane ostréicole traditionnelle le tout couplé avec l'amarrage des bateaux de l'association devant → ensemble authentique et cohérent qui pourra être associé avec le chemin des douaniers qui passe devant la cabane.

Projet naissant de la volonté de faire perdurer les chantiers navals.

Projet de deux ans 2023 à 2025 dont les dépenses sont axées sur l'achat d'outils pour le chantier naval, du matériel d'exposition pour l'intérieur et des supports de présentation pour les espaces extérieurs.



- 1 - Futur chantier naval
- 2 - Espace muséal
- 3 - Mezzanine de stockage
- 4 - Claire
- 5 - Viviers
- 6 - Cabane en ruine



La Gaurivaudière

La vie des pêcheurs ostréiculteurs à Saint-Trojan au XX^{ème} siècle

Calendrier de réalisation : 2023 à 2025

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Matériel et équipement pour le chantier naval (perceuse, machine à bois)	6 235€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	6 026€	40%
Matériel et équipement pour l'espace muséal (TV led, vidéo projecteur, cimaises)	5 330€	Région (DLAL)	50%	6 026€	40%
Matériel et équipement pour l'espace extérieur (vivier)	320€	Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	13 640€	80%
Prestation (impression photos d'exposition)	3 180€	Autofinancement minimum 20%		3 013€	20%
TOTAL TTC	15 065€	TOTAL		15 065€	100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Plusieurs dépenses affichées dans le plan de financement prévisionnel non éligibles ou en cours de validation.

La Gaurivaudière

La vie des pêcheurs ostréiculteurs à Saint-Trojan au XX^{ème} siècle

17/35

10/20

22/35

13/20

5 5

Caractère économie bleue durable du projet / 7pts

1 1

Capitalisation territoriale / 7pts

0 1

Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts

8 11

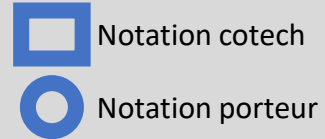
Plus value du DLAL / 14pts

2 2

Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts

1 2

Critères subsidiaires / 3pts



Notation cotech

Notation porteur

Remarques comité technique en date du 22/09/2023 :

- Projet soulevant les questionnements de lignes de partage entre les projets dits de valorisation touristique exclus de la stratégie et les projets de valorisation de la culture maritime.

Indicateurs de réalisation :

- Création d'un espace de restauration : 1
- Création d'un espace muséal dédié à la pêche et l'ostréiculture : 1
- Création d'une cabane ostréicole « historique » : 1
- Création d'un espace pédagogique sur l'huître autour de la claire et des viviers : 1
- Faire découvrir au plus grand nombre : 1

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Modification de certaines dépenses en prestation et non en auto-réalisation avec achat de consommables

ORION : Observatoire de la Ressource trophique pélagique en zone cONchylicole

Porteur de projet : **CAPENA - Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine**

Siège social : **33 470 Gujan-Mestras**

Date dépôt fiche projet : **29/09/2023- AR GALPA 29/09/2023**

IDENTIFICATION

<u>Coût total IEC</u>	<u>FEAMP sollicité</u>	<u>% fiche / % maquette</u>
150 171,09€ TTC	60 068,44€ soit 40% du CT	11% / 6%

INSCRIPTION DANS LA STRATÉGIE

Fiche action : « **Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture** »

Obj. opérationnel : **Maintenir une bonne qualité des eaux, dénominateur commun de toutes les activités littorales.**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet qui s'intéresse au premier maillon du **réseau trophique** (chaîne alimentaire) qui sont les microalgues (phytoplancton et MPB). L'ensemble des ressources biologiques marines dont les bivalves élevés ou pêchés en dépendent. La disponibilité, qualité, quantité à cette ressource expliquent en partie l'absence ou la présence des espèces. La qualité et quantité de ressource trophique sera également impactée par le changement climatique ce qui pourrait modifier la structure des communautés phytoplanctoniques.

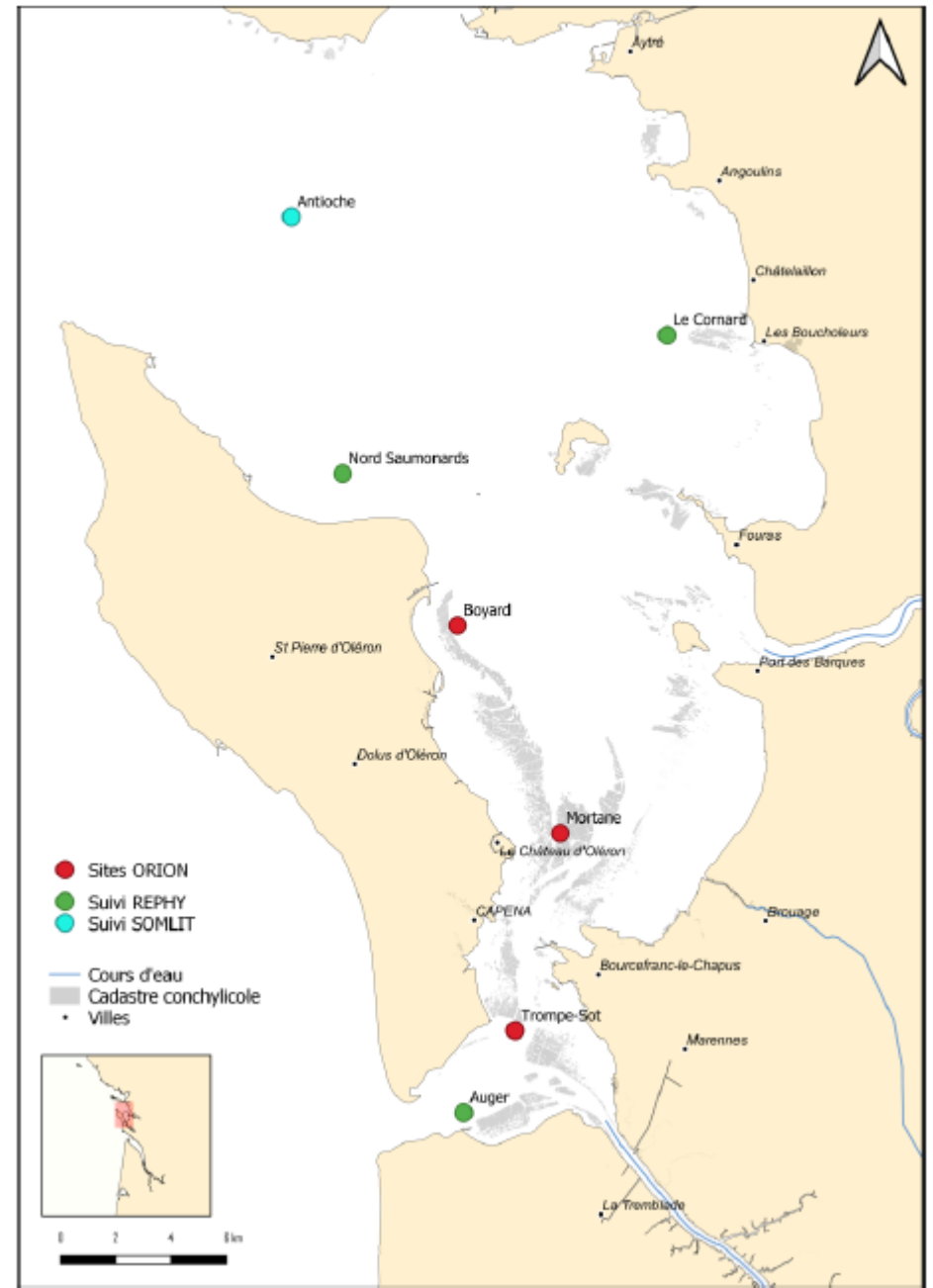
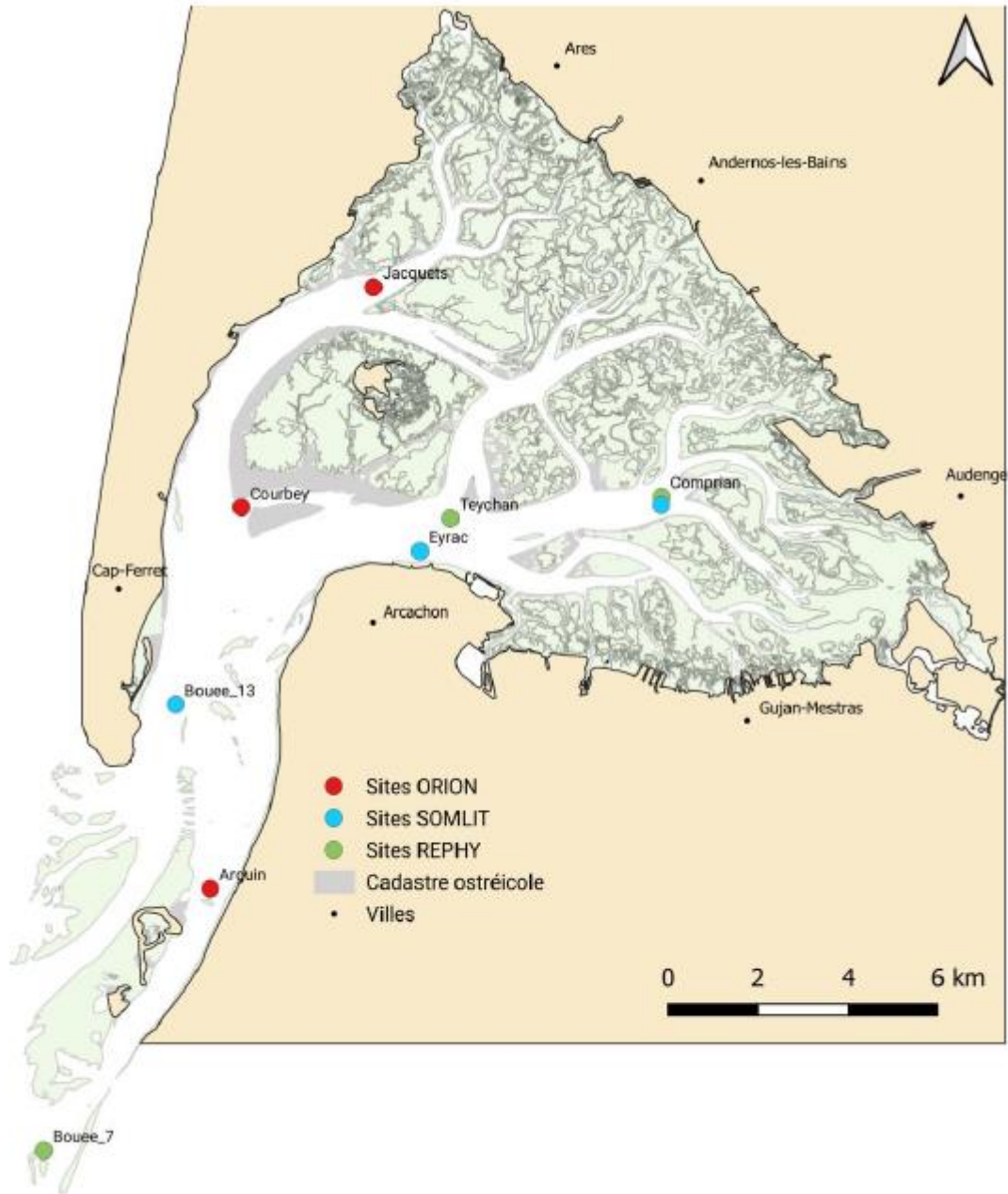
→ Ce projet propose donc de quantifier la **production primaire** pour mesurer leur richesse en termes d'apport énergétique et de qualité nutritionnelle pour qualifier la **qualité trophique du milieu** et ainsi acquérir plus de connaissance sur la diversité phytoplanctonique de l'environnement marin côtier et ainsi agir sur la protection et surveillance du littoral et des espèces s'y développant.

Méthode d'échantillonnage par la cytométrie en flux qui permet de décrire la production primaire en précisant la taille des cellules phytoplanctoniques et leur influence sur les différentes étapes du cycle de vie des bivalves (innovation de la méthode dans les eaux turbides).

Compréhension de la base du fonctionnement des réseaux trophiques sur le long terme pour garantir le bon état écologique des écosystèmes marins littoraux et comprendre les variations et leurs conséquences. Comparaison des données des points de prélèvement existants et ceux instaurés dans le cadre du projet.

Projet participant aux besoins des CRC, CDPMEM, PNM, technique - biotechnologies (cytométrie), utilisation des points SOMLIT (CNRS LIENSs et EPOC) et REPHY (IFREMER). Étude de 3 ans qui en fonction des résultats obtenus et de la variation des données peut être pérennisé via un observatoire.

Projet mutualisé avec le GALPA BARVAL, chaque GALPA portant ses dépenses.



ORION : Observatoire de la Ressource trophique pélagique en zone cOnchylicole

Calendrier de réalisation : janvier 2024 à juin 2026

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Matériel (consommable)	18 957€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	60 068,44€	40%
Prestation (cytométrie_LIENSs)	46 245€				
Déplacement	2 577€	Région (DLAL)	50%	60 068,44€	40%
Achat divers	1 755€	Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	120 136,87€	80%
Frais de personnel (CAPENA)	70 117€				
Frais indirects (15% frais personnel)	10 517€	Autofinancement* minimum 20%		30 034,22€	20%
TOTAL TTC	228 039,20€	TOTAL		150 171,09€	100%
TOTAL GALPA IEC	150 171,09€				

Remarques relatives au plan de financement :

- Projet mutualisé avec le GALPA BARVAL
- Chaque GALPA porte ses dépenses soit 66% pour IEC et 34% pour BARVAL
- Autofinancement PNM 17 et 33 et CAPENA

ORION : Observatoire de la Ressource trophique pélagique en zone cOnchylicole

26/35

15/20

24 /35

14/20

6 6

Caractère économie bleue durable du projet / 7pts

3 4

Capitalisation territoriale / 7pts

2 2

Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts

13 9

Plus value du DLAL / 14pts

1 1

Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts

1 2

Critères subsidiaires / 3pts

Notation cotech

Notation porteur

Remarques comité technique en date du 22/09/2023 :

- Projet intéressant au cœur des préoccupations des professionnels
- Demande de précisions sur les partenariats établis entre IFREMER, CRC

Indicateurs de réalisation :

- Protocole d'échantillonnage et d'analyse : 1
- Apprécier les différences de la ressources trophique au sein du bassin : 1
- Renforce les liens entre les membres de la communauté scientifique : 1

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Attention équipement soutenu en fonction du calcul de son amortissement sur la durée du projet

Accueil Irlandais

Délégation d'une vingtaine d'Irlandais du 22 au 28 mai

- En lien avec la Route des Saveurs Maritimes - OT IOMN
 - Lien de Marion Carles et de Máirtín Walsh (BIM - Agence nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture qui propose un certain nombre de services au secteurs comme une aide consultative, financière, technique, commerciale, formation etc...)
 - BIM a développé une démarche similaire Taste The Atlantic - A Seafood Journey : promotion des producteurs et de leurs produits sur la base d'un itinéraire (saumons, ormeaux, moules et huitres)
 - Délégation très variée (H/F, jeune et plus âgés) et agence nationale P&A + agence nationale du tourisme et des producteurs d'huitres
- Volonté de voir l'articulation entre tourisme et ostréiculture et notamment la spécificité des cabanes de dégustation
- Très Seaford bonne entente, grande satisfaction mutuelle
- Projet de coopération à mettre en place ?
 - Intérêt des professionnels ostréiculture + tourisme ?
 - Fête de l'huitre en septembre, invitation Marion et GQ HMO



La route
des saveurs
maritimes
LE GOÛT D'ICI

BASSIN DE MARENNES OLÉRON

Des ostréiculteurs irlandais venus s'inspirer des méthodes locales

Dix-sept ostréiculteurs irlandais et deux membres de l'agence nationale de tourisme de l'île d'Émeraude sont venus découvrir comment huîtres et poissons étaient mis en valeur en circuit court

David Briand
d.briand@sudouest.fr

J eudi 25 mai au soir, 17 ostréiculteurs irlandais ont achevé à Brouage un voyage de quelques jours centré sur la valorisation des produits de la mer, au premier rang desquels les huîtres Marennes-Oléron et Charente-Maritime vendues dans des cabanes de dégustation. « Ayant entendu parler de « La route des saveurs maritimes - le goût d'ici » (lire par ailleurs), une délégation irlandaise nous a contactés pour découvrir la mise en valeur du territoire grâce aux métiers de la mer », explique Marion Carles, référente de la route.

Plus de visibilité

Pour Máirtín Walsh, du BIM (1), l'agence nationale irlandaise chargée de développer les secteurs irlandais de la pêche et l'aquaculture, ce voyage autour des estuaires de la Seudre, de la Charente et de l'île d'Oléron est qualifié « d'inspirant ». Si l'Irlande fut en avance dans l'approche touristique avec la mise en



La délégation irlandaise a séjourné quatre jours. © D. B.

sure : la production annuelle irlandaise se monte à 10 000 tonnes, moins d'un quart des huîtres Marennes Oléron commercialisées (entre 45 000 et 60 000 tonnes d'huîtres, selon les années).

Les sites de vente et de dégustation (une vingtaine) en Irlande ne sont pas « aussi visibles, il faut par exemple quelquefois prendre rendez-vous », poursuit le responsable irlandais. C'est aussi un enjeu culturel différent « avec un poids historique moindre de nos cabanes » place d'une route côtière touristique de valorisation des produits de la mer à Pouet du pays « Taste the Atlantic » (2) réunissant 22 producteurs y est sans commune me-

duit et ses liens avec l'histoire locale, le patrimoine ainsi qu'une conscience écologique ».

En plus des ostréiculteurs irlandais, deux membres de l'agence nationale de tourisme de l'Irlande (Fáilte Ireland) étaient de la partie. Dans leur volonté d'amplifier le tourisme sur la côte ouest de l'île d'Émeraude, elles rapportent l'idée que « le tourisme durable va de pair avec la valorisation du terroir. En consommant local, les visiteurs réinjectent de l'argent dans l'économie locale et préservent des emplois », consi-

« LA ROUTE DES SAVEURS MARITIMES »

Née de la volonté des filières (conchylicoles et pêche) de valoriser les savoir-faire via les métiers de bouche et inspirée de la route touristique irlandaise « Taste the Atlantic », l'initiative a séduit professionnels de la mer et consommateurs : pour la troisième année, des dépliant « La route des saveurs maritimes - le goût d'ici » sont édités à l'échelle des agglomérations de Rochefort - Royan et

du territoire de Marennes-Oléron. Disponibles gratuitement dans les offices de tourisme et dans la cinquantaine d'établissements sélectionnés, une carte touristique et un guide recensent métiers et produits (huîtres, moules, crevettes impériales, sel). Et surtout permettent aux touristes et locaux de mieux sélectionner cabanes et restaurants proposant des produits maritimes locaux.

dère Eva Costello.

(1) Bord Iascaigh Mhara.

(2) Comme « La route des saveurs maritimes », elle a bénéficié de fonds européens.

Mix entre aquaculture, patrimoine et tourisme

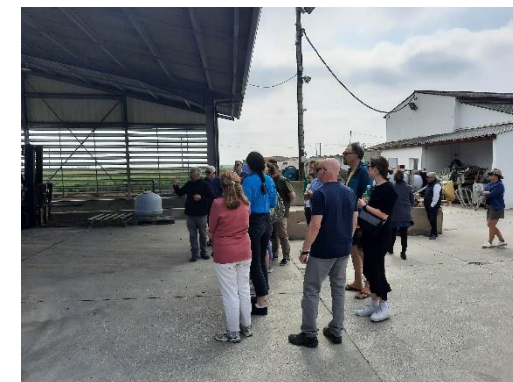
- CAPENA - Aspects techniques et visite du site
- CRC
- Visite d'exploitation Cocollos - Daire
- Cabane de dégustation
- Visite de Mornac et marais salants
- Port de la Cotinière
- Fort Royer
- Cité de l'huître
- Brouage

• Merci à toutes les structures sollicitées qui ont accueilli cette délégation !

• Beaucoup de retours positifs

• Moment de décompression très apprécié des professionnels

• Bravo à Marion pour l'organisation, la traduction et le suivi de la délégation !



Accueil Australiens

Délégation d'un groupe d'Australien du 12 au 14 septembre

- En lien avec un précédent projet de coopération
 - Délégation de français (membres CAPENA et ostréiculteurs) vers l'Australie du 6 au 18 septembre 2022
 - Objectif d'aller s'inspirer des techniques sur les casiers Australiens (qualité, rendement et conditions de production)
- Voyage retour des Australiens vers la France
 - Intérêt éclosionerie
 - Pathologies des huitres
 - Marques et labels et commercialisation
 - Visite du CRC 17, CAPENA, GQ, IFREMER, sortie mer (casiers et filières)



Accueil Australiens



03/2024

Les futures échéances

- Future instance du GALPA : 16 février 2024
- Comité technique : 26 janvier 2024
- Rendu des fiches projet : 12 janvier 2024

